

## PREMIÈRE UTILISATION DU SÉRUM ANTITÉTANIQUE DANS L'ARMÉE FRANÇAISE LORS DE LA CAMPAGNE DU DAHOMEY EN 1892

J. GOASGUEN, C. CHASTEL

• J.G., Médecin général (CR), Ancien chef du Service de neurologie de l'HIA du Val-de-Grâce (Paris), 37 route du stade Les Fourques, BP 104, 66190 Collioure, France et C.C., Professeur, Membre correspondant de l'Académie de médecine.

*Med Trop* 2005 ; 65 : 282-284

À la veille de 1789, la France était une puissance coloniale, la construction de cet empire ayant débuté au XVI<sup>e</sup> siècle, à la suite de ceux qui avaient découvert le globe. En fait ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que les premiers établissements permanents avaient été fondés en Amérique du Nord, aux Caraïbes, aux Mascareignes et en Inde. Le XVIII<sup>e</sup> siècle avait vu le déclin de cet empire.

Sur la côte africaine nous avons quelques comptoirs qui nous servaient pour la traite négrière. Bien que notre empire fut réduit en miettes, les établissements du Sénégal avaient traversé la période révolutionnaire sans tomber aux mains de l'ennemi. Avec le Second Empire, la France s'engage résolument dans la voie de l'expansion coloniale outre-mer, se traduisant par l'acquisition de nouveaux territoires, aidée en cela par la prospérité économique et le développement industriel. Ces initiatives furent le plus souvent personnelles et locales, tel Faidherbe au Sénégal.

Nos troupes sur place étant peu importantes, Faidherbe eut l'idée de créer en 1857 le premier bataillon de Tirailleurs Sénégalais, dont l'encadrement était pratiquement européen. Très vite il y eut des sous-officiers et officiers indigènes. Le Service de Santé était assuré par des Médecins de Marine. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1889 accorde son autonomie au Service de Santé Militaire et le décret du 7 janvier 1890 organise le corps de santé des colonies et pays de protectorat. En juillet 1900 le Parlement vote une loi faisant passer les Troupes de marine sous l'administration du ministre de la guerre devenant ainsi les Troupes coloniales, et les médecins : Médecins des Troupes coloniales.

Parmi ces médecins « coloniaux » qui accompagnaient nos troupes, trois furent glorieusement tués au combat à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique. C'est l'un d'eux que nous allons évoquer d'une part car il est le premier tué au combat, d'autre part c'est à lui que Emile Roux, chef de Service à l'Institut Pasteur envoya du sérum antitétanique desséché, permettant ainsi pour la première fois l'utilisation de la sérothérapie antitétanique dans l'Armée Française.

Ce médecin faisait partie de la colonne expéditionnaire du Dahomey en 1892-1893. Nos relations avec la Côte des Esclaves (golfe du Bénin) dataient du XVII<sup>e</sup> siècle, c'était l'essor de la traite négrière. Le long de la côte, nous avions des comptoirs et des traités avaient été passés avec les rois locaux. Devant la politique expansionniste des rois d'Abomey, le roi de Porto-Novo demanda notre protection. En 1878, le roi d'Abomey avait cédé Cotonou à la France. Bientôt, rien n'alla plus entre la France et le royaume abo-

méen, si bien que devant la multiplication des escarmouches entre les Dahoméens et les troupes françaises résidant à Cotonou, la guerre devient une certitude.

Le colonel Dodds arriva sur place le 28 mai 1892 afin de préparer l'intervention, et début septembre 1892 l'expédition débutait. Pour des raisons tactiques, il s'agissait de s'emparer d'Abomey en passant par la vallée de l'Ouémé. Rouch Marie-Germain, Médecin de 1<sup>e</sup> classe des colonies faisait partie du corps expéditionnaire.

Né à Béziers le 21 novembre 1859, où son père était banquier, il s'était inscrit, après ses études secondaires, à la Faculté de médecine de Montpellier. Sa thèse soutenue le 2 mars 1885, il vint à Monaco comme médecin officiel de la Principauté. A l'issue de son doctorat, il avait été affecté dans la réserve au régiment de Spahis de Batna (Algérie). En 1886, il s'engageait dans la Marine et rejoignait Brest où il était affecté comme médecin auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe à bord du cuirassé « Minerve », appartenant à l'Escadre de l'Atlantique Nord (1).

Il allait servir à bord de ce bâtiment jusqu'au 29 mai 1888 ; entre-temps, il avait été nommé médecin de 2<sup>e</sup> classe de la Marine.

Débarqué de la « Minerve », il servit successivement à Marseille, Paris et Bordeaux. Le 29 janvier 1889, il rejoignait les Tirailleurs Sénégalais au Soudan et en avril-mai 1891, il faisait partie de l'expédition montée par le lieutenant-colonel Archinard contre l'Almamy Samory. Il n'était plus médecin de marine, mais médecin des colonies. A l'issue de cette campagne, il rentrait en France où il rejoignait le 2<sup>e</sup> RIMA à Brest puis le 5<sup>e</sup> RIMA à Cherbourg. Le 15 janvier 1892, il était affecté au Havre et le 27 juillet, le navire « San Nicola » appareillait de ce port avec des hommes et du matériel sanitaire pour la campagne du Dahomey. L'ordre des Troupes appelées à opérer, en date du 4 août 1892, comportait 3 groupes de marche, Rouch appartenant à l'ambulance principale. Les opérations débutèrent en septembre. De nombreux combats meurtriers allaient émailler la progression du corps expéditionnaire. Le 3 novembre 1892 à l'aube, les troupes dahoméennes attaquaient la colonne à Ouakon ; à 10h30 le combat cessait, mais le médecin de 1<sup>e</sup> classe des colonies Rouch était grièvement blessé par balle « plaie pénétrante de l'articulation fémoro-tibiale droite avec fracture de la rotule ». Il devait décéder à l'hôpital de Porto-Novo quelques jours plus tard des séquelles de ses blessures. Son nom est le premier inscrit sur les plaques de marbre de notre école du Pharo.

Dans leur article «Contribution à l'étude du tétanos. Prévention et traitement par le sérum antitoxique» paru dans les annales de l'Institut Pasteur, E. Roux et L. Vaillard écrivent. «Devant les difficultés que nous avons rencontrées à guérir le tétanos, nous pensons que chaque fois que la chose est possible, il faut essayer de le prévenir. Pourquoi le médecin appelé pour soigner une plaie contuse et souillée de terre n'injecterait-il pas préventivement de l'antitoxine ? De petites doses suffisent à prévenir le tétanos, de grandes doses peuvent ne pas le guérir ; lors de la dernière guerre du Dahomey, nous avons envoyé à Monsieur le Docteur Rouch, médecin de la marine, du sérum desséché, distribué, par doses de 5 grammes dans des tubes, pour qu'il l'emploie préventivement. On sait en effet, que dans cette partie de l'Afrique, les blessures sont souvent suivies de tétanos. Malheureusement, le Docteur Rouch, blessé par le feu de l'ennemi, a succombé sans avoir pu mener à bien cette tentative» (2).

Ce qu'ils ne savaient pas, c'est que Rouch, qui avait reçu le colis de sérum, mais ne pouvait pas traiter les blessés, avait donné le tube de sérum sec au Docteur Rangé\*, chef du service de santé du corps expéditionnaire du Dahomey. Dans son article «Quelques considérations sur le tétanos» paru dans les Archives de Médecine Navale et coloniale en 1893, Rangé écrivait. «Le jour où se développait chez le lieutenant M... les accidents que nous venons de relater (il s'agit du tétanos)

\* Dossier SHAT n°15, yd 161- Rangé Marie, Louis, Camille, né à Rochefort, département de la Charente Inférieure le 14 janvier 1853. Le 4 novembre 1874, nommé aide médecin de la marine en s'engageant dans la marine à l'hôpital de Rochefort. Sa thèse passée en 1880, sert successivement à bord de bâtiments de l'escadre de l'Atlantique Nord, en Guyane, Tonkin. En 1891, passe dans le corps des colonies et pays de protectorat, promu Médecin Principal des Colonies le 11 février 1891. Au Bénin le 10 mai 1892 au 4 juillet 1893. Servira successivement en Guyane, Tonkin, Cochinchine, AOF, Madagascar. En 1909, Directeur du service de santé de l'Indochine. Médecin Inspecteur le 23 décembre 1913. Placé en 2<sup>e</sup> section en 1915. Décédé le 12 février 1920.

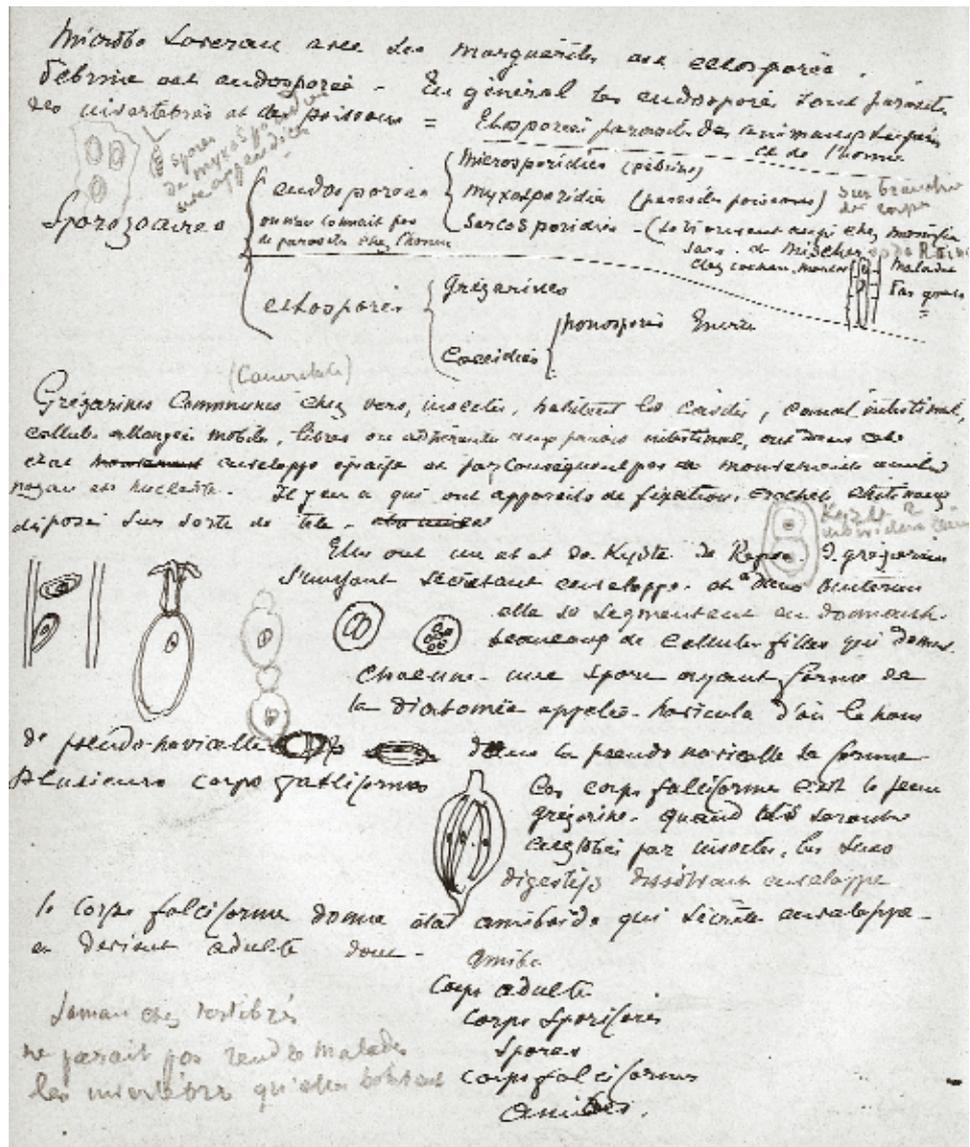


Figure 1 - Une page de note d'Emile Roux extraite du cahier sur les cours d'Elie Metchnikoff 1891, cours auquel assistait Rouch (Archives I.F. Rou 7).

notre regretté collègue le Docteur Rouch, couché dans le lit voisin pour fracture de la rotule suite à des coups de feu, recevait de Monsieur Roux, de l'Institut Pasteur, un tube de sérum sec pour injections préventives de tétanos. Rouch voulut bien nous communiquer la lettre\*\* qui accompagnait cet envoi» et plus loin il ajoutait: «Dès le 10 novembre nous avons voulu utiliser l'antitoxine envoyée par Monsieur Roux et nous avons commencé les injections hypodermiques sur une série de 6 blessés (3)» dont Rouch. Il devait mourir des séquelles de ses blessures et des suites d'une dysenterie ancienne.

Comment Rouch avait-il pu obtenir ce sérum ? Durant leurs études de médecine, ce qui à cette époque là était fréquent, les étudiants au cours de leur cursus, pouvait aller étudier dans une autre faculté.

\*\* Malgré de nombreuses recherches, il ne nous a pas été possible de retrouver cette lettre. Roux avait l'habitude d'écrire ses missives sans conserver de double.

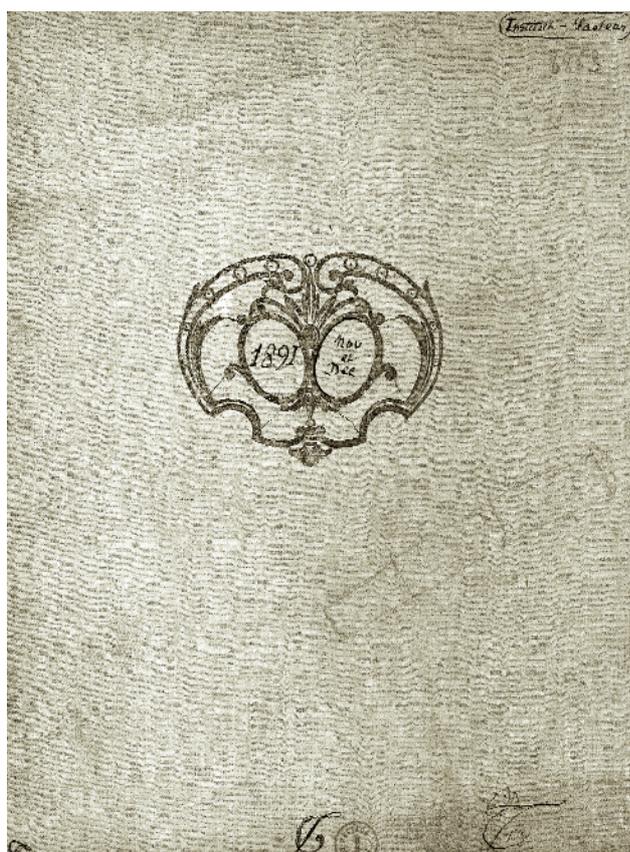


Figure 2 - Couverture d'un cahier de note d'Emile Roux sur le cours d'Elie Metchnikoff 1891 (I.P. Rou 7).

C'est ce que fit Roux, qui était allé à Paris et était «ancien élève des laboratoires de physiologie de la Sorbonne et d'histologie zoologique de l'École des Hautes Etudes». Or, dans les années 1880-1882, Pasteur, avec Chamberland et Roux, étudie au laboratoire le choléra des

poules. Il n'est pas exclu que lors de son séjour parisien Roux ait connu Roux, d'autant que ce dernier travaillait à l'École Normale Supérieure, rue d'Ulm, l'Institut Pasteur n'ayant ouvert ses portes qu'en 1888.

Le 14 novembre 1888, alors que les travaux ne sont pas encore terminés, a lieu l'inauguration de l'Institut, et Pasteur, dans son discours d'ouverture, annonce qu'il lui fixe 3 missions «il sera à la fois un dispensaire pour le traitement de la rage, un centre de recherches pour les maladies infectieuses et un centre d'enseignement pour les études qui relèvent de la microbie» (4).

Roux va créer ce cours de microbiologie, dont la première session aura lieu le 15 mars 1889. Les candidatures affluent, mais il faut limiter les candidats. Lors du 9<sup>e</sup> cours de microbie technique qui se tiendra du 16 novembre 1891 au 6 janvier 1892, nous trouvons parmi les élèves le nom de Roux. Ainsi nous comprenons pourquoi Roux lui avait adressé le sérum ■

**Remerciements** • Nous sommes particulièrement reconnaissant à Madame Perrot, conservateur du musée Pasteur, à Monsieur Kraxner, responsable du service des Archives de l'Institut Pasteur, à Madame Choisy, secrétaire de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Pasteur, ainsi qu'à l'Adjudant-Chef Laffargue, section patrimoine, service historique Armée de Terre, Vincennes. Il nous ont aimablement facilité l'accès à leurs documents, et guidé nos recherches.

---

## RÉFÉRENCES

---

- 1 - Archives Service Historique de la Marine, Brest, dossier 6M61, n°1, 127.
- 2 - ROUX E, VAILLARD L - Contribution à l'étude du tétanos- prévention et traitement par le sérum antitoxique. *Ann Institut Pasteur* 7<sup>e</sup> année, fev. 1893, n°2, p 110.
- 3 - RANGÉ - Quelques considérations sur le tétanos. *Arch De Med Nav et Colon*, mai 1893, p 382.
- 4 - BRISOU B - Pasteur, les origines de son Institut et les Corps de santé des Armées- Association des anciens élèves de l'I. P., juin-juillet 1996, n°147, p 44.